



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 219

PROJET DE LOI VISANT À METTRE FIN À LA CAPTIVITÉ DES BALEINES ET DES DAUPHINS

PROJET DE LOI MODIFICATIF—
TROISIÈME LECTURE—DÉBAT

Discours de

l'honorable Patricia Bovey

Le mardi 12 juin 2018

LE SÉNAT

Le mardi 12 juin 2018

[Traduction]

PROJET DE LOI VISANT À METTRE FIN À LA CAPTIVITÉ DES BALEINES ET DES DAUPHINS

PROJET DE LOI MODIFICATIF—
TROISIÈME LECTURE—DÉBAT

L'honorable Patricia Bovey : Honorables sénateurs, j'aimerais donner aujourd'hui mon appui à la version modifiée du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins).

La route a été longue et difficile, mais nous approchons de la fin du débat et du moment où le Sénat devra enfin se prononcer. Je tiens tout d'abord à remercier le sénateur Sinclair d'avoir parrainé le projet de loi S-203 après le départ à la retraite du sénateur Moore, qui est ici ce soir. Je le félicite également de l'excellente allocution qu'il a prononcée à l'étape de la troisième lecture. Son discours était à la fois émouvant et éloquent. Je remercie également le sénateur Christmas d'avoir su nous inspirer avec les propos qu'il a tenus hier et d'avoir demandé qu'une décision soit prise, idéalement ce soir. Je remercie enfin les membres du Comité sénatorial des pêches, et plus particulièrement les sénateurs Manning et Gold, pour l'étude qu'ils ont faite du projet de loi. J'ai d'ailleurs assisté à plusieurs de leurs réunions.

Le sénateur Sinclair nous a parlé des données scientifiques présentées au comité qui montrent qu'il est cruel de garder des baleines et des dauphins en captivité, compte tenu de leurs caractéristiques et de leurs besoins. Nous avons entendu que le Canada se joindrait à d'autres pays pour adopter une interdiction. Nous avons appris que la Nouvelle-Écosse pourrait établir le premier refuge en eau libre au monde pour les épaulards et les bélugas. Le sénateur Sinclair a évoqué l'appui des Autochtones vis-à-vis du projet de loi S-203, y compris l'approbation des Premières Nations côtières de la Colombie-Britannique.

Nous avons été informés des améliorations apportées au projet de loi au comité à la suite de ses 17 audiences. Ces modifications comprennent l'ajout d'exceptions qui permettent de garder un cétacé en captivité à des fins de recherche scientifique autorisée ou lorsque

c'est dans son intérêt. Le comité a également ajouté un article qui précise que le projet de loi n'a aucune incidence sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Les sénateurs ont entendu que le public souhaite fortement mettre fin à la captivité des baleines et des dauphins au Canada. Selon un récent sondage d'Angus Reid, pour chaque Canadien en faveur de la captivité des baleines, il y en a deux qui s'y opposent. En Ontario, où se trouvent presque toutes les baleines en captivité, l'opposition est de plus de trois contre un.

Nous avons entendu parler des pétitions au Sénat, à l'autre endroit et en ligne et du fait que, lorsque le sort du projet de loi semblait incertain, les serveurs du Sénat ont été inondés de messages des partisans du projet de loi S-203. Nous avons entendu que plus de 29 mois se sont écoulés depuis que le projet de loi a commencé son long parcours.

Honorables sénateurs, nos anciennes collègues, les sénatrices Janis Johnson et Elizabeth Hubley, savaient ce qu'il convenait de faire. Qu'attendons-nous donc?

Chers collègues, il n'y a rien de plus magnifique que de voir des baleines en liberté, que ce soit des épaulards, des baleines grises ou des dauphins, au large des côtes de mon ancien chez-moi, l'île de Vancouver, ou des bélugas de ma province natale, le Manitoba, qui nagent aux côtés de leurs petits dans la baie d'Hudson, au large de Churchill. Toutefois, il n'y a rien de plus troublant que de voir ces mammifères majestueux enfermés dans des enclos et traités comme des bêtes de cirque. J'ai vu des préposés brosser les dents des épaulards avec d'énormes brosses à dents et, honnêtement, je ne suis pas sûre de ce que cela enseigne à nos enfants et nos petits-enfants.

J'espère m'exprimer au nom de la majorité d'entre nous en disant que des arguments solides ont été présentés en faveur du projet de loi S-203. Tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de respecter le principe démocratique du Sénat et de prendre une décision.

Chers collègues, il est maintenant temps de passer au vote. Au nom des milliers de personnes qui appuient ce projet de loi au Canada et ailleurs dans le monde, et surtout des baleines et des dauphins, j'aimerais qu'on mette aux voix le projet de loi S-203. Merci.